

Politique de santé

Pour les fédérations du grand âge, le temps des rapports au Gouvernement est fini

Publié le 31/10/19 - 17h52

Place à l'action. Après des mois de concertations et d'états des lieux sur les Ehpad, le secteur du domicile ou plus largement la prise en charge de la dépendance et tout dernièrement les métiers, les fédérations du secteur attendent des mesures concrètes notamment pour améliorer les rémunérations.

À moins d'un mois et demi de la promesse d'une présentation en Conseil des ministres de la future loi Grand âge et autonomie, les acteurs du secteur semblent être à l'affût de tout élément ou piste d'orientation concernant le projet de texte. Il faut dire que pour l'instant le Gouvernement n'a rien laissé transparaître à ce sujet. Quelques-uns doutent même de plus en plus que les délais annoncés soient maintenus (lire notre [article](#)).

Des fédérations au rendez-vous

Autre conséquence de ce flou : le nombre plutôt important des communiqués de réactions transmis aux médias entre le 28 et le 31 octobre concernant le plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge 2020-2024. Toutes les fédérations représentant les directeurs d'Ehpad se sont ainsi exprimées (par communiqué ou sur les réseaux sociaux). Certaines ont même réagi la veille de la remise officielle du rapport de Myriam El Khomri à la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn (lire aussi notre [article](#)).

Les 59 propositions de la mission laissent aux fédérations et aux acteurs qui communiquent sur l'attractivité un large choix. Chacun semble en effet trouver un peu de satisfaction. Il faut dire que la grande majorité des fédérations qui s'expriment avaient des représentants parmi le comité de travail qui a élaboré le rapport de mission. Ce qui ne les empêche pas toutefois de contrebalancer leur enthousiasme par quelques bémols.

Quelques bémols

Pour la Fnaqpa, la mesure qui fait défaut dans cette liste de propositions est celle qui aurait pu permettre aux interventions des animateurs, des psychologues et des travailleurs sociaux d'être prises en charge dans le budget soin "*permettant ainsi, de manière efficace et immédiate, de soulager les soignants et renforcer les effectifs*".

Si Nexem salue "*la volonté de Myriam El Khomri de voir affecter une part de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au financement de l'autonomie*". Elle ajoute immédiatement qu'elle regrette que "*le rapport n'aborde pas le sujet des inégalités de financement entre les départements, qui est un facteur structurant et déterminant des situations d'emplois et de conditions d'exercice des métiers*".

La FHF a aussi construit son argumentation sur le même schéma que celle de Nexem évoquant dans un premier temps des mesures qu'elle qualifie de prometteuses — comme la reconnaissance d'une fonction d'aide-soignant coordonnateur ou la création d'un fonds accident du travail pour le secteur —, puis épinglant ce qu'elle considère comme des omissions. C'est le cas par exemple de la disposition qui aurait permis de faire bénéficier le secteur public des mêmes abattements de charges sociales que le privé et qui n'a pas été retenue. Pour terminer son communiqué, la FHF insiste néanmoins sur la nécessité de mettre en œuvre les suggestions de la mission en urgence.

Un temps compté

Cette contrainte de temps est également partagée par la Fehap. Cette dernière n'a pas diffusé de communiqué mais son directeur général, Antoine Perrin, est intervenu sur les réseaux sociaux interpellant le Gouvernement. *"Mars 2019 rapport Libault, octobre 2019 rapport El Khomri. Et maintenant conférence nationale sur les métiers du grand âge pour fin 2019 ! À quand la décision ??? Tout a pourtant été dit. Les solutions sont connues et claires. Il faut agir maintenant !!!"* L'Una — qui salue au passage par communiqué la proposition de revalorisation des plus basses rémunérations des salaires à domicile — estime aussi que le temps est compté. Pour mener à bien la réforme des métiers du grand âge, elle déclare appeler de ses vœux *"la nomination d'un secrétaire d'État ou d'un haut-commissaire"*.

Les trois autres fédérations de la branche à domicile (Bad) ADMR, Fnaap-CSF et Adessadomicile ont dans une communication commune signalé que les partenaires sociaux de la branche ont depuis plusieurs mois ouvert les négociations pour revoir la classification des emplois et les rémunérations dans la convention collective. Négociations qui doivent aboutir début 2020. Reste à tenir compte d'une nouvelle tarification des services sachant que la refonte des grilles salariales a un coût estimé à 600 millions d'euros (M€), ajoutent-elles.

Tous prêts au changement

Par ailleurs, la Fnadepa attire l'attention sur la proposition de revaloriser les rémunérations dans la Bad et trouve dommage que cette révision s'arrête à des cas particuliers et ne s'étendent pas à tous les acteurs du grand âge en établissements et services, privés ou publics. Elle souhaite que le Gouvernement agisse. Pour elle, il serait incompréhensible qu'après le rapport de Dominique Libault et celui de Myriam El Khomri, *"Agnès Buzyn continue de [...] répondre concertation à des besoins urgents"*. Le Synerpa semble voir les choses un petit peu différemment. Il écrit dans son communiqué que *"le Gouvernement dispose désormais de solides propositions pour poursuivre les concertations et bâtir le projet de loi Grand âge et autonomie"*.

Lydie Watremetz